

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Règlement de consultation (RC)

N° de contrat

Opération

REMPLACEMENT DES MENUISERIES DU BÂTIMENT EXISTANT A L'ECOLE BERCHET DE TANGER-MAROC

Maître d'ouvrage

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, représentée localement par le Lycée Regnault de Tanger

Comptable assignataire des paiements

L'Agent comptable du Lycée Descartes à Rabat, agissant en qualité de comptable secondaire de l'Agent
Comptable de l'AEFE

Date limite de remise des offres

vendredi 16 octobre 2026 à 18h00

Description sommaire des ouvrages concernés pas la mission :

L'école Adrien Berchet de Tanger est un établissement d'enseignement français géré par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger.
Elle est composée d'un unique bâtiment, ancien, ayant fait l'objet de travaux lourds de réhabilitation structurelle et de mise aux normes sécurité incendie au cours de l'année 2024-2025.

L'opération vise à réaliser le remplacement des menuiseries du bâtiment afin de garantir la sécurité des élèves, la sûreté du site ainsi que des performances optimales acoustiques et thermiques dans les espaces intérieurs.

Le bâtiment présente actuellement des défaillances notables de structure et d'étanchéité.

Plusieurs études préliminaires détaillées ont été menées concernant la structure du bâtiment.

Adresse du projet :

Ecole Adrien Berchet
Rue Ibn Toumert
90 000 TANGER
Maroc

Montant des travaux :

2 000 000 MAD HT - valeur octobre 2025

Cette estimation comprend l'ensemble des prestations décrites dans le dossier ainsi que des sujétions liées au phasage de l'opération.

Planning prévisionnel :

Études de conception : à partir de décembre 2026

Consultation des entreprises : à partir de Février 2027

Réalisation des travaux : suivant phasage retenu, sur une durée évaluée à 2 mois (hors préparation)

Eléments de missions de maîtrise d'œuvre concernée :

Prestation de maîtrise d'œuvre tout corps d'état concernant le remplacement des menuiseries d'un bâtiment, composée des éléments de mission suivants :

Missions de base :

- ☒ Esquisse : diagnostic complet + scénarios techniques et propositions de phasages + développement du programme (ESQ) ;
- ☒ Études de projet (PRO) ;
- ☒ Consultation des entreprises et assistance à la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- ☒ Etudes d'exécution Tout Corps d'Etat établies par la maîtrise d'œuvre (EXE), compris synthèse ;
- ☒ Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- ☒ Assistance aux opérations de réception des ouvrages (AOR) .

Modalités de la consultation (phase offres)

Les offres des candidats devront impérativement répondre à l'ensemble des conditions du présent règlement.

La visite du site est obligatoire, suivant les modalités définies dans le présent document.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec la ou les équipes ayant présenté la ou les offres les plus intéressante(s).

Il n'est pas prévu d'indemnité pour les participants au titre de la présente procédure.

L'ensemble de la procédure, y compris les visites et les échanges, se feront en français.

Le Maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de mettre un terme à la procédure à tout moment et en informera les candidats le cas échéant, sans que ceux-ci puissent élever de réclamation à ce sujet.

Visite du site

Afin de prendre connaissance des lieux, les candidats s'engagent à effectuer une visite du site en présence des représentants de la maîtrise d'ouvrage, sur demande à l'adresse suivante :

abdellah.hsaini@aefe.fr. Cette visite aura obligatoirement lieu le mercredi 7 octobre 2026 à 14h00.

Les candidats s'engagent à respecter les conditions d'accès imposés par l'établissement, en particulier au regard des mesures de sécurité qui seront en vigueur à la date de la visite.

Il ne sera autorisé qu'une seule visite du site par équipe candidate.

Les frais inhérents à ces déplacements ne feront pas l'objet d'indemnité.

Il est rappelé que les échanges lors de la visite se feront en français.

Pièces constitutives des offres à remettre par les candidats invités à participer

- Dossier technique (4 pages A4 max), présentant :
 - Un dossier de présentation des références de l'équipe, le profil des collaborateurs, l'organisation mise en œuvre pour assurer la mission
 - Les solutions techniques et architecturales de l'équipe, permettant de répondre aux objectifs de la maîtrise d'ouvrage
- Projet de marché complété, daté et signé (les éventuelles observations des candidats seront portées exclusivement en annexe du projet de marché)

Pour mémoire, les offres seront entièrement rédigées en français.

Critères de jugement des offres

- Valeur technique (60%)

La note du critère Valeur technique est calculée comme suit :

- Qualité du dossier de présentation (50%)
- Pertinence et cohérence des solutions techniques et architecturales (50%)

- Prix des prestations (40%)

La note du critère Prix est calculée comme suit :

Note Prix de l'offre = (Prix de l'offre la moins élevée / Prix de l'offre du candidat noté) x 40

Renseignements administratifs et techniques

Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès des personnes figurant à la fin du présent règlement, les questions devant exclusivement être formulées par courriel, et adressées simultanément à l'ensemble des contacts.

Langue des offres / marché : français

Conditions de remise des offres

Les dossiers de candidatures seront exclusivement rendus de manière dématérialisée, par mail, via un envoi unique dont la taille totale maximum ne devra pas excéder 4Mo (via plateforme d'échange si nécessaire) avant la date indiquée en page de garde du présent document et simultanément à l'ensemble des contacts suivants :

	AEFE – Sous-direction de l'Immobilier Chargé d'opérations immobilières	M. Abdellah HSAINI abdellah.hsaini@aeфе.fr
	AEFE – Sous-direction de l'Immobilier Coordinateur immobilier Maroc-Tunisie	M. Mohammed BOURASSI mohammed.bourassi@aeфе.fr

Toute autre présentation est exclue et donc ne sera pas prise en considération. Toute pièce excédentaire sera écartée lors de l'analyse des offres.

Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.